



ATTENTION

Les reines sont sorties de leur hibernage, n'hésitez pas à les piéger (plein d'exemple sur internet), et à détruire ou signaler tout début de nid.

La commune prend **100%** à sa charge la destruction des nids de frelon asiatique.

Lors de vos promenades si vous repérez un nid signalez-le en mairie, même s'il n'est pas sûr votre propriété.

Parlez-en autour de vous.

Alors soyons vigilant.



Abeille domestique



Guêpe



Frelon européen



Frelon asiatique

